

AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Le Département de l'Hérault engage la concertation publique sur le projet de la RD 612 – Agde - Mise à 2x2 voies sur la section comprise entre l'échangeur du Cap d'Agde et l'échangeur de la Guiraudette

PR 46+500 au PR 49+500

Du 21 Novembre 2025 au 05 janvier 2026 se tiendra un temps de concertation avec le public sur le projet routier de doublement de la RD 612- Agde - section comprise entre l'échangeur du Cap d'Agde et l'échangeur de la Guiraudette.

Par délibération en date du **17 février 2025**, le Conseil Départemental a fixé les modalités de la concertation.

Les objectifs généraux de l'aménagement de la mise à 2x2 voies de la section concernée, sont les suivants :

- Assurer la sécurité et la fluidité du trafic dans de bonnes conditions de visibilité,
- Renforcer la lisibilité de l'itinéraire,
- Renforcer sa capacité de circulation en période estivale,
- Améliorer le niveau de service.

La concertation publique, menée suivant les dispositions des articles L 103-2 et R 103-1 du code de l'urbanisme, se déroulera du 21 novembre 2025 au 05 janvier 2026 inclus. Elle permettra au public :

- D'accéder de manière claire et transparente aux informations relatives au projet,
- D'obtenir des réponses à ses interrogations,
- De participer activement à la réflexion, d'échanger des points de vue et de formuler des observations ou des propositions afin de contribuer à l'évolution et à l'enrichissement du projet

L'objectif de la concertation est de recueillir un large éventail d'avis pour éclairer la décision, et pour enrichir les études préalables à l'enquête publique programmée ultérieurement.

Ainsi, pendant 6 semaines, le public pourra s'exprimer et échanger sur le projet :

- En consultant les documents mis à disposition :
 - Sur le site internet du Département <http://www.herault.fr/transports>
 - Sur un registre dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/mise-2x2-voies-rd612-adge>
L'adresse mise-2x2-voies-rd612-adge@mail.registre-numerique.fr permettra au public de déposer des observations et propositions par voie électronique
- En accédant aux informations relatives au projet dans le registre de concertation en mairie d'Agde (salle de réunion, 3ième étage), aux horaires habituels d'ouverture au public : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, avec la possibilité d'y formuler des observations directement
- En participant à la réunion publique ouverte à tous, qui se tiendra :

Le 21 novembre 2025 à 18h00, salle GUILLEMIN à la mairie d'Agde

- En adressant un courrier spécifique à Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault - Hôtel du Département - Concertation RD612 – Agde - Mise à 2x2 voies sur la section comprise entre l'échangeur du Cap d'Agde et l'échangeur de la Guiraudette (PR 46+500 au PR 49+500) - Mas d'Alco – 1977 Avenue des Moulins - 34087 Montpellier Cedex 4.

A l'issue de cette période, un bilan de la concertation sera arrêté et rendu public. Ce document, qui rend compte des avis exprimés, sera soumis à l'approbation de l'assemblée départementale en vue d'une décision sur la poursuite et les éventuelles évolutions du projet.